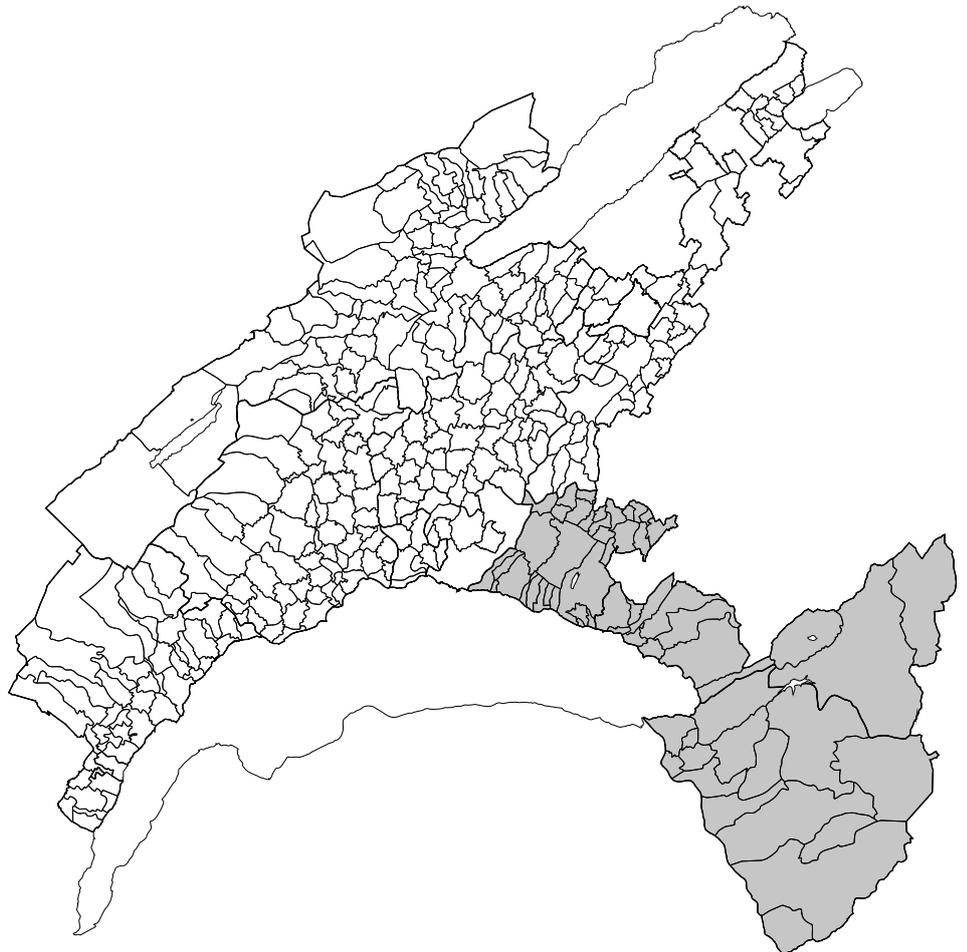


APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE OUVERTE – RAPPORT D'ÉVALUATION

contrats cadres d'architectes d'entretien du parc immobilier de l'Etat de Vaud

Lot N° 4 – Districts Lavaux-Oron, Riviera-Pays d'Enhaut, Aigle



contrats cadres d'architectes d'entretien du parc immobilier de l'Etat de Vaud

LOT N° 4 : DISTRICTS LAVAUX-ORON,
RIVIERA-PAYS D'ENHAUT, AIGLE

APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE OUVERTE

RAPPORT D'ÉVALUATION

MAI 2014

1.	PRÉAMBULE	/ 02
1.1	Contexte	
1.2	Objet du marché	
1.3	Lot 4 : districts de Lavaux-Oron, de Riviera-Pays d'Enhaut et d'Aigle	
2.	DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE	/ 05
2.1	Maître de l'ouvrage / Adjudicateur	
2.2	Organisateur de la procédure	
2.3	Genre de procédure	
2.4	Lancement de la procédure	
2.5	Comité d'évaluation	
3.	PROCESSUS D'ÉVALUATION	/ 06
3.1	Questions des candidats	
3.2	Remise des offres	
3.3	Ouverture des offres	
3.4	Comité d'évaluation	
3.5	Critères d'aptitude	
3.6	Critères d'adjudication	
3.7	Recommandation	
3.8	Notification de la décision d'adjudication	
3.9	Validation	
	ANNEXE : INVENTAIRE DU PATRIMOINE CONCERNÉ	/ 10

1. Préambule

1.1 Contexte

L'Etat de Vaud dispose d'un patrimoine immobilier composé de plus de 1400 bâtiments.

Le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL) de l'Etat de Vaud planifie, construit, transforme, entretient, gère et conserve ce parc immobilier cantonal.

Afin d'assurer l'entretien, la rénovation et le suivi de son parc immobilier, l'Etat de Vaud souhaite s'adjoindre les services de bureaux d'architectes.

L'Etat de Vaud souhaite aujourd'hui l'ouverture de ce marché par appel d'offres aux architectes. Il souhaite un engagement durable et réciproque avec ces bureaux.

1.2 Objet du marché

Le marché mis en soumission dans le présent appel d'offres porte sur les prestations d'architecte suivantes :

- réalisation de travaux d'entretien et de rénovation de bâtiments du parc immobilier de l'Etat de Vaud,
- établissement de diagnostic, d'études de faisabilité et de travaux d'investissement sur des bâtiments du parc immobilier de l'Etat de Vaud.

Sont concernés à titre non exhaustif par le présent appel d'offres les cures, lieux de culte, logements locatifs et locaux administratifs, propriétés de l'Etat de Vaud ou en location auprès de tiers.

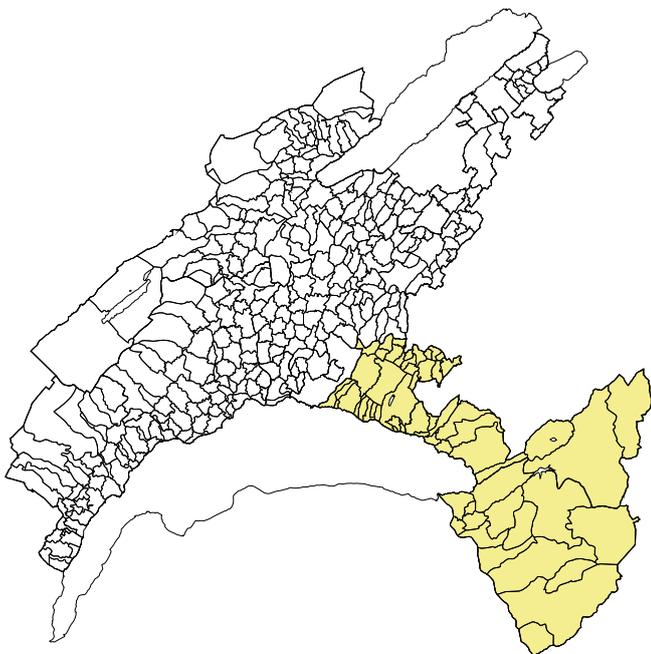


Le présent appel d'offres porte exclusivement sur les prestations d'architecte. Les spécialistes éventuellement nécessaires (ingénieurs civils, ingénieurs CVSE, physiciens du bâtiment, ...) seront désignés par l'adjudicateur au gré des besoins et selon le régime légal des marchés publics.

Le marché est divisé en quatre lots :

- Lot N° 1 : Districts Nyon et Morges
- Lot N° 2 : District Jura - Nord Vaudois
- Lot N° 3 : Districts Gros-de-Vaud, Broye-Vully
- Lot N° 4 : Districts Lavaux-Oron, Riviera-Pays d'Enhaut, Aigle

Le présent rapport d'adjudication concerne le Lot N° 4 : Districts Lavaux-Oron, Riviera-Pays d'Enhaut, Aigle.



1.3 Lot 4: districts de Lavaux-Oron, de Riviera-Pays d'Enhaut et d'Aigle

Ce lot comporte environ 110 bâtiments, dont :

- 34 cures et leurs dépendances ;
- le bâtiment administratif cantonal de Cully ;
- l'EVAM de Bex ;
- l'école de soins et santé communautaires de Vevey ;
- les églises de Rougemont, Rossinières et Château-d'Œx ;
- l'église Ste-Claire de Vevey ;
- le temple de l'Étivaz ;
- le domaine de Chatagny à Cully ;
- le café des Alpes à Gryon ;
- le chalet de l'Entraide à Leysin ;
- la Fondation Cossy à Ollon ;
- le domaine Szilassy à Bex ;
- quelques autres bâtiments ;

AMPLEUR DU MARCHÉ

Sur la base de la valeur ECA des bâtiments de ce lot, le montant des travaux est estimé à environ CHF 590'000 TTC pour la durée du marché (2 ans), sans les honoraires. Ce montant prend en compte les travaux d'entretien-rénovation courants sans les travaux d'investissement.

Pour les diagnostics et études de faisabilité, le budget temps est évalué à 200 heures sur la durée du marché.

Ces estimations sont données à titre indicatif et ne sauraient sous aucun motif engager le Maître de l'ouvrage ni sur un volume d'heures minimum ou maximum attribué au candidat adjudicataire, ni sur une répartition des heures entre études et travaux.

À titre d'exemple et sous réserve de l'octroi de l'ensemble des crédits nécessaires, les prestations suivantes sont envisagées en 2014-2015 :

- études de projet pour la rénovation complète de la cure d'Ollon ;
- études de projet pour la rénovation de la maison de paroisse de Gryon ;
- travaux de transformations importantes au centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Bex ;
- travaux de réfection des toitures de l'école de soins et santé communautaires de Vevey ;
- travaux d'isolation de la toiture de l'église de Château d'Œx ;
- travaux de création de places de parc pour la Fondation Szilassy à Bex ;
- travaux de rénovation des jardins historiques du domaine Szilassy (crédit d'investissement)
- études de projet pour le renforcement des murs de soutènement des falaises du domaine Szilassy.

2. Déroulement de la procédure

2.1 Maître de l'ouvrage / Adjudicateur

Le Maître de l'ouvrage et adjudicateur est l'Etat de Vaud. Il est représenté par le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL).

Etat de Vaud

Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL)

Division Architecture et Ingénierie

Place de la Riponne 10, 3^e étage

CH-1014 Lausanne

e-mail: info.sipal@vd.ch

2.2 Organisateur de la procédure

L'organisation de l'appel d'offres a été assurée par la société Irbis Consulting.

Irbis consulting

rue de Genève 17

CH-1003 Lausanne

e-mail: archiparc@irbisconsulting.ch

2.3 Genre de procédure

Le présent appel d'offres s'est déroulé selon une procédure ouverte conforme aux dispositions légales suivantes:

- l'accord OMC du 15.4.1994 sur les marchés publics;
- l'accord bilatéral entre la Suisse et la Communauté européenne sur certains aspects relatifs aux marchés publics, entré en vigueur le 1.6.2002;
- l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) du 25.11.1994;
- la Loi cantonale vaudoise sur les marchés publics du 24.06.1996 et à son règlement d'application du 07.07.2004;
- la Loi fédérale sur le marché intérieur (LMI) du 06.10.1995.

2.4 Lancement de la procédure

L'annonce officielle de l'appel d'offres a été publiée dans la Feuille des Avis Officiels du canton de Vaud et sur le site internet www.simap.ch le 21 février 2014.

2.5 Comité d'évaluation

Les offres ont été évaluées par un comité d'évaluation constitué des personnes suivantes:

PRÉSIDENT DU COMITÉ

M. Yves Golay – CHEF DE LA DIVISION ARCHITECTURE ET INGÉNIERIE (SIPAL)

MEMBRES DU COMITÉ

M. Emmanuel Ventura – ARCHITECTE CANTONAL,

CHEF DE LA DIVISION STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT (SIPAL)

M. Roland Perrin – CHEF DE LA DIVISION IMMOBILIER (SIPAL)

M. Daniel Brulhart – CHEF DE LA SECTION MANAGEMENT DE PROJETS
ET TRAVAUX (SIPAL)

EXPERT EXTÉRIEUR

M. Carlos Viladoms – ARCHITECTE, BUREAU FHV, LAUSANNE

3. Processus d'évaluation

3.1 Questions des candidats

Les candidats ont eu la possibilité de poser leurs questions par écrit, avant le 7 mars 2014 à l'adresse e-mail suivante :
archiparc@irbisconsulting.ch.

Quatre questions ont été posées. Les réponses ont été publiées sans mention de l'origine des questions sur le site www.simap.ch le 14 mars 2014.

3.2 Remise des offres

Le délai de réception des offres était fixé au 4 avril 2014 à 12h.

Les offres ont été réceptionnées au secrétariat du SIPaL – Division Architecture et Ingénierie entre le 02.04.2014 et le 04.04.2014.

Neuf offres ont été reçues :

JORDAN ARCHITECTES VEVEY

ARCHI-DT MONTREUX

VOLTOLINI ARCHITECTURE VOUVRY

AAS ARCHITECTURE VEVEY

3 CARRÉS ARCHITECTURE BEX

JEAN-CHRISTOPHE DUNANT CULLY

FESSELET – KRAMPULZ VEVEY

TERRIN-BARBIER & DE PALÉZIEUX LAUSANNE

DAR ECUBLENS

Toutes les offres sont arrivées dans les délais.

3.3 Ouverture des offres

L'ouverture des offres a eu lieu le 4 avril 2014 à 14h30 en présence de Monsieur Daniel Brulhart (SIPaL) et de Monsieur Guillaume Colin (Irbis Consulting).

Le contrôle de conformité a été fait à l'ouverture des offres en respect formel des éléments suivants :

- l'offre a été remise dans les délais ;
- l'offre est correctement remplie et tous les documents demandés ont été remis ;
- l'offre ne contient pas de faux renseignements (documents fallacieux ou erronés, informations caduques ou mensongères, preuves falsifiées ou douteuses, signatures non valables, etc.) ;
- les conditions de participation sont remplies par le candidat.

Le bureau DAR a remis une offre pour chacun des 4 lots. Son offre a été déclarée non conforme et écartée de la procédure pour motif qu'elle ne respectait pas les conditions de participation à savoir qu'un bureau d'architecture ne pouvait répondre à l'appel d'offres que pour un seul des 4 lots, sous peine d'exclusion de la procédure.

Toutes les autres offres ont été déclarées conformes.

Le PV d'ouverture des offres est détenu par le Maître de l'ouvrage.

3.4 Comité d'évaluation

Le comité d'évaluation s'est réuni à Lausanne, le 10 avril 2014 de 8h00 à 12h00 et le 11 avril 2014 de 8h00 à 10h00, pour évaluer les offres selon les critères d'aptitude puis d'adjudication.

3.5 Critères d'aptitude

L'évaluation de l'aptitude des candidats reposait sur les critères impératifs suivants :

- une référence relative à des travaux d'entretien-rénovation ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation (APT. 1) ;
- une référence pour des travaux de rénovation ou construction réalisés dans le territoire du lot concerné (APT. 2).
Cette référence était exigée par l'adjudicateur car ce dernier considérait que la connaissance du contexte local (urbain / paysager / architectural, économique, administratif, politique) était nécessaire pour garantir la réussite des mandats qui seraient confiés.
- une référence pour des travaux conduits dans un bâtiment en utilisation (APT. 3) ;
- une référence démontrant la pratique des marchés publics (APT. 4).

Toutefois et uniquement dans le cas où un nombre insuffisant de dossiers aurait satisfait ces critères, le Maître de l'ouvrage se réservait la possibilité de poursuivre l'examen des offres qui respectaient au moins trois des quatre critères d'aptitude énoncés ci-dessus.

Après évaluation des références proposées, 6 offres répondaient à tous les critères d'aptitude requis et ont été admises à l'évaluation selon les critères d'adjudication.

L'offre du bureau d'architectes ARCHI-DT a été écartée pour motif qu'aucune information présentée pour la référence APT. 4 ne démontrait la pratique des marchés publics.

L'offre du bureau Voltolini architectures a été écartée pour motif que les informations présentées pour la référence APT. 4 sont lacunaires et ne permettent pas de justifier ce critère d'aptitude.

3.6 Critères d'adjudication

Les candidats ayant satisfait à l'aptitude ont été évalués selon les 4 critères pondérés d'adjudication suivants :

CRITÈRES (ET SOUS-CRITÈRES)	PONDÉRATION
1 Qualification et expérience des personnes clés	30 %
2 Prix	30 %
3 Organisation et ressources mises à disposition	20 %
4 Compréhension, approche et méthodologie :	20 %
- Compréhension des prestations à exécuter	
- Approche du travail et du contexte	
- Méthodologie proposée	

Le comité d'évaluation a attribué pour chaque critère une note d'appréciation allant de 0 à 5 selon le barème suivant (à l'exception du critère « Prix ») :

BARÈME D'ÉVALUATION DES CRITÈRES DE SÉLECTION

0 AUCUNE POSSIBILITÉ D'ÉVALUATION

Candidat qui n'a pas fourni l'information ou le document non éliminatoire demandé par rapport à un critère fixé.

1 INSUFFISANT

Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, mais dont le contenu ne répond pas aux attentes.

2 PARTIELLEMENT SUFFISANT

Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, mais dont le contenu ne répond que partiellement aux attentes.

3 SUFFISANT

Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé et dont le contenu répond aux attentes minimales, mais qui ne présente aucun avantage particulier par rapport aux autres candidats.

4 BON ET AVANTAGEUX

Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, dont le contenu répond aux attentes et qui présente un minimum d'avantages particuliers par rapport aux autres candidats, ceci sans tomber dans la sur-qualité et la surqualification.

5 TRÈS INTÉRESSANT

Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, dont le contenu répond aux attentes et qui présente beaucoup d'avantages particuliers par rapport aux autres candidats, ceci sans tomber dans la sur-qualité et la surqualification.

Le prix a été évalué selon la formule suivante, sur la base du montant global de l'offre remise, frais inclus, tel qu'il apparaissait dans le tableau de calcul des honoraires :

$$\text{Note offre}_n = (\text{Prix offre}_{\min} / \text{Prix offre}_n)^2 \times 5$$

La note finale a résulté de l'addition des notes pondérées arrondies au 100^e de point.

Afin d'approfondir l'évaluation des offres, le pouvoir adjudicateur a procédé à l'audition des candidats les mieux placés :

- Terrin-Barbier & De Palézieux, le 16 avril 2014 à 15h45 à Lausanne
- Fesselet-Krampulz, le 16 avril 2014 à 10h00 à Lausanne
- Jordan Architectes, le 16 avril 2014 à 16h30 à Lausanne

La synthèse des notes est présentée ci-dessous.

LAURÉAT

TERRIN-BARBIER & DE PALÉZIEUX LAUSANNE

CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
CRITÈRES D'ADJUDICATION	
Référence des personnes-clés 30 %	4.00
Prix 30 %	4.45
Organisation et ressources 20 %	2.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	4.00
NOTE FINALE	3.73
RANG	1^{ER} RANG

FESSELET - KRAMPULZ VEVEY

CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
CRITÈRES D'ADJUDICATION	
Référence des personnes-clés 30 %	3.50
Prix 30 %	4.73
Organisation et ressources 20 %	3.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	3.00
NOTE FINALE	3.67
RANG	2^E RANG

JORDAN ARCHITECTES VEVEY

CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
CRITÈRES D'ADJUDICATION	
Référence des personnes-clés 30 %	3.00
Prix 30 %	5.00
Organisation et ressources 20 %	2.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	1.00
NOTE FINALE	3.00
RANG	3^E RANG

AAS ARCHITECTURE VEVEY	
CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
CRITÈRES D'ADJUDICATION	
Référence des personnes-clés 30 %	2.50
Prix 30 %	3.67
Organisation et ressources 20 %	2.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	2.00
NOTE FINALE	2.65
RANG	4^E RANG

JEAN-CHRISTOPHE DUNANT CULLY	
CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
CRITÈRES D'ADJUDICATION	
Référence des personnes-clés 30 %	2.00
Prix 30 %	4.12
Organisation et ressources 20 %	2.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	1.00
NOTE FINALE	2.44
RANG	5^E RANG

3 CARRÉS ARCHITECTURE BEX	
CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
CRITÈRES D'ADJUDICATION	
Référence des personnes-clés 30 %	2.50
Prix 30 %	3.64
Organisation et ressources 20 %	1.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	1.00
NOTE FINALE	2.24
RANG	6^E RANG

Les tableaux d'évaluation des critères d'aptitude et d'adjudication sont détenus par le Maître de l'ouvrage.

3.7 Recommandation

Le comité d'évaluation recommande au Maître de l'ouvrage l'attribution du mandat au candidat Terrin-Barbier & De Palézieux à Lausanne qui a remis l'offre économiquement la plus avantageuse.

3.8 Notification de la décision d'adjudication

La décision d'adjudication sera notifiée par écrit, sommairement motivée, aux candidats dont l'offre est recevable.

La décision du Maître de l'ouvrage concernant l'attribution du mandat sera également publiée dans la FAO (Feuille des Avis Officiels) du Canton de Vaud et sur le site www.simap.ch.

3.9 Validation

Le comité d'évaluation valide ce rapport de sélection et d'adjudication le 9 mai 2014.



YVES GOLAY

PRÉSIDENT DU COMITÉ
CHEF DE LA DIVISION ARCHITECTURE
ET INGÉNIERIE (SIPAL)



EMMANUEL VENTURA

ARCHITECTE CANTONAL,
CHEF DE LA DIVISION STRATÉGIE
ET DÉVELOPPEMENT (SIPAL)



ROLAND PERRIN

CHEF DE LA DIVISION IMMOBILIER (SIPAL)



DANIEL BRULHART

CHEF DE LA SECTION MANAGEMENT
DE PROJETS ET TRAVAUX (SIPAL)



CARLOS VILADOMS

ARCHITECTE, BUREAU FHV, LAUSANNE

Annexe :**Inventaire du patrimoine des 108 objets concernés**

cures, lieux de culte, logements locatifs et locaux administratifs

NPA	COMMUNE	N° ECA	ADRESSE	N°	NOM COMMUN	NOTE MH	CONSTRUCTION	CHAUFFÉ	PROPRIÉTAIRE	VALEUR ECA
1860	Aigle	9	rue de la Gare	27	OID	-	-	Oui	Privé	0.00
1860	Aigle	449	place Frédéric Rouge	1	Cure d'Aigle 2	2	1890	Oui	Etat	1'317'785.00
1860	Aigle	824	avenue du Cloître	23	Cure d'Aigle 1	2	1646	Oui	Etat	1'672'778.00
1860	Aigle	825	avenue du Cloître	25	Cave et pressoir	2	1646	Non	Etat	502'255.00
1860	Aigle	2389	rue de la Gare	6	ORP	-	-	Oui	Privé	0.00
1860	Aigle	2399	rue de la Gare	4	PR	-	-	Oui	Privé	0.00
1880	Bex	264	chemin de l'Ecluse	3	Requérants d'asile	4	1910	Oui	Etat	1'226'462.00
1880	Bex	265	chemin de l'Ecluse	3	EVAM	3	1830	Oui	Etat	6'936'615.00
1880	Bex	474	rue Centrale	2	Cure de Bex	2	-	Oui	Etat	1'926'033.00
1880	Bex	764	Soressex		Fondation Szilassy	2	1881	Non	Institu.	22'444.00
1880	Bex	765	Soressex		Fondation Szilassy	2	1836	Non	Institu.	506'667.00
1880	Bex	766	Soressex		Fondation Szilassy	4	1841	Oui	Institu.	243'332.00
1880	Bex	768	Soressex		Fondation Szilassy	4	1875	Oui	Institu.	84'000.00
1880	Bex	769	Soressex		Fondation Szilassy	4	1800	Oui	Institu.	421'057.00
1880	Bex	771	Soressex		Fondation Szilassy	2	1881	Non	Institu.	26'667.00
1880	Bex	772	rue du Signal	18	Fondation Szilassy	2	1836	Oui	Institu.	1'379'444.00
1880	Bex	773	Soressex		Fondation Szilassy	-	-	Non	Institu.	0.00
1880	Bex	774	Soressex		Fondation Szilassy	-	-	Non	Institu.	0.00
1885	Chesières	1821	route du Roc	1	Cure de Chesières	4	1911	Oui	Etat	1'156'735.00
1885	Chesières	1822	ch. des Tressombavelaz		Pavillon	-	1925	Non	Etat	23'564.00
1885	Chesières	5398	ch. des Tressombavelaz		Garage de la cure	-	1989	Non	Etat	20'945.00
1882	Gryon	92	Sous-l'Eglise		Salle de paroisse	2	1701	Oui	Etat	501'545.00
1882	Gryon	93	Le Vieux Chemin	11	Cure de Gryon	2	1706	Oui	Etat	838'800.00
1882	Gryon	100	rue du Village	2	Café des Alpes	4	1850	Oui	Etat	1'342'953.00
1892	Lavey-Village	177	route des Prés-Râpets	10	Cure de Lavey	4	1880	Oui	Etat	735'382.00
1892	Lavey-Village	178	route des Prés-Râpets	10	Dépôt de la cure	-	-	Non	Etat	12'600.00
1892	Lavey-Village	645	route des Prés-Râpets	10	Garage de la cure	-	1954	Non	Etat	37'091.00
1863	Le Sépey	433	Cergnat		Cure de Cergnat	4	1870	Non	Etat	61'964.00
1863	Le Sépey	1564	Cergnat		Grenier	2	1750	Non	Etat	180'218.00
1863	Le Sépey	1666	Cergnat		Garage de la cure	-	1959	Non	Etat	40'909.00
1854	Leysin	285	rue Louis-Favez		Cure de Leysin	2	1750	Oui	Etat	712'909.00
1854	Leysin	291	rue Louis-Favez		Chalet de l'entraide	4	1880	Oui	Institu.	2'823'873.00
1854	Leysin	1387	rue Louis-Favez		Garage de la cure	-	1988	Non	Etat	23'127.00
1845	Noville	93	place de la Cure	2	Cure de Noville	1	1750	Oui	Etat	1'303'091.00
1867	Ollon VD	9	chemin de la Cure	1	Cure d'Ollon	2	1731	Oui	Etat	2'347'735.00
1867	Ollon VD	454	rue de la Tour		Fondation Antonie Cossy	4	1800	Oui	Institu.	964'309.00
1864	Vers-l'Eglise	784	La Cure		Cure de Vers-L'Eglise	2	1785	Oui	Etat	1'772'291.00
1844	Villeneuve VD	44	rue des Pressoirs	11	Cure de Villeneuve	2	1750	Oui	Etat	1'381'462.00
1844	Villeneuve VD	100	Grand-Rue	43	Etat Civil	3	-	Oui	Privé	0.00
1844	Villeneuve VD	1251	rue des Pressoirs	11	Garage de la cure	6	1965	Non	Etat	37'702.00
1853	Yvorne	93	rue du Collège		Garage de la cure	4	1933	Non	Etat	69'840.00

NPA	COMMUNE	N° ECA	ADRESSE	N°	NOM COMMUN	NOTE MH	CONSTRUCTION	CHAUFFÉ	PROPRIÉTAIRE	VALEUR ECA
1853	Yvorne	94	rue du Collège		Cure d'Yvorne	2	1838	Oui	Etat	1'149'567.00
1091	Aran	5109	route de Chatagny	2	ORPM - Exploitat. viticole	3	1600	Oui	Institu.	999'873.00
1092	Belmont-s/Lausanne	186	chemin de la Cure	5	Cure de Belmont-s/Lausanne	4	-	Oui	Etat	757'909.00
1092	Belmont-s/Lausanne	244	chemin de la Cure	5	Garage de la cure	6	1952	Non	Etat	28'800.00
1071	Chexbres	127	place de l'Eglise	13	Cure de Chexbres	2	1777	Oui	Etat	1'096'255.00
1096	Cully	16	route de Lausanne	20	Habitation VA	-	1944	Oui	Etat	130'220.01
1096	Cully	186	rue du Temple	17	PR	3	-	Oui	Privé	0.00
1096	Cully	217	rue de la Justice	14	Cure de Cully	2	1731	Oui	Etat	1'395'055.00
1096	Cully	218	rue de la Justice	14	Dépendance cure	2	1750	Oui	Etat	194'225.00
1096	Cully	785	chemin de Versailles	4-6	RF/OID	7	1971	Oui	Etat	4'408'615.01
1096	Cully	5108	Domaine de Chatagny		ORPM - Dépendance viticole	4	1600	Non	Institu.	159'818.00
1091	Grandvaux	2626	en Chauderon		Dépôt privé	-	1962	Non	Etat	83'282.00
1095	Lutry	269	place du Temple	2	Cure de Lutry	2	1300	Oui	Etat	1'573'390.00
1095	Lutry	270	place du Temple	2	Dépendance cure	6	1800	Non	Etat	75'832.00
1083	Mézières VD	69	ruelle du Pasteur Martin	1	Cure de Mézières	2	1750	Oui	Etat	1'173'033.00
1083	Mézières VD	70	place de l'Eglise		Salle de paroisse	4	1733	Oui	Etat	686'095.00
1081	Montpreveyres	43	chemin de l'Eglise	12	Cure de Montpreveyre	1	1758	Oui	Etat	1'386'718.00
1081	Montpreveyres	44	chemin de l'Eglise	12	Salle de paroisse	1	1758	Oui	Etat	613'744.00
1081	Montpreveyres	45	chemin de l'Eglise	12	Four à pain cure	2	1758	Non	Etat	100'923.00
1081	Montpreveyres	215	chemin de l'Eglise	12	Garage de la cure	4	1988	Non	Etat	47'385.00
1610	Oron-la-Ville	7002	le Bourg	17	Cure d'Oron-la-Ville	3	-	Oui	Etat	1'379'692.00
1610	Oron-la-Ville	7367	le Bourg		ORP	6	-	Oui	Privé	0.00
1607	Palézieux-Village	77	rue de la Bougne	8	Cure de Palézieux	2	1707	Oui	Etat	1'273'333.00
1607	Palézieux-Village	78	rue de la Bougne	8	Four à pain cure	2	1707	Non	Etat	129'231.00
1607	Palézieux-Village	79	rue de la Bougne	8	Salle de paroisse	2	1710	Oui	Etat	482'462.00
1070	Puidoux	657	la Piccotaz		OPIM - FAIR	-	-	Non	Etat	13'333.00
1009	Pully	1095	avenue du Prieuré	2C	Garage de la cure	2	1930	Non	Etat	214'154.00
1009	Pully	1096	avenue du Prieuré	2C	Cure du prieuré	2	1723	Oui	Etat	1'281'487.00
1009	Pully	3481	avenue du Lavaux	101	ORP	-	-	Oui	Privé	0.00
1073	Savigny	10	ruelle Saint-Amour	1	Cure de Savigny	3	1810	Oui	Etat	1'753'026.00
1073	Savigny	12	ruelle Saint-Amour	1	Dépôt de la cure	4	1810	Non	Etat	18'462.00
1071	St-Saphorin (Lavaux)	54	place du Temple		Cure de St-Saphorin	2	1500	Oui	Etat	1'536'665.00
1803	Chardonne	378	chemin du Rio-Breguet	1	Pavillon de la cure	3	1834	Non	Etat	14'836.00
1803	Chardonne	380	chemin du Rio-Breguet	1	Cure de Chardonne	2	1600	Oui	Etat	1'371'996.00
1803	Chardonne	903	chemin du Rio-Breguet	1	Garage de la cure	6	1948	Non	Etat	25'200.00
1660	Château-d'Œx	201	chemin du Temple		Eglise St-Donat	1	1300	Oui	Etat	4'125'980.00
1660	Château-d'Œx	228	Grande-Rue	67	RF/OID	3	-	Oui	Privé	0.00
1660	Château-d'Œx	258	route de la Villa-d'Œx	4	Cure de Château-d'Œx	2	1745	Oui	Etat	1'844'564.00
1660	Château-d'Œx	393	chemin des Charmilles	18	Cure des Charmilles	4	1922	Oui	Etat	1'081'337.00
1660	Château-d'Œx	2119	Vers La Chapelle		Temple de l'Etivaz	1	1589	Oui	Etat	847'702.00
1660	Château-d'Œx	3361	route de la Villa-d'Œx	4	Garage de la cure	6	1983	Non	Etat	24'055.00

NPA	COMMUNE	N° ECA	ADRESSE	N°	NOM COMMUN	NOTE MH	CONSTRUCTION	CHAUFFÉ	PROPRIÉTAIRE	VALEUR ECA
1804	Corsier-sur-Vevey	60	place du Temple	4	Salle de paroisse	4	1935	Oui	Etat	852'895.00
1804	Corsier-sur-Vevey	61	place du Temple	4	Cure de Corsier-sur-Vevey	2	1592	Oui	Etat	1'557'949.00
1804	Corsier-sur-Vevey	725	place du Temple	4	Garage de la cure	6	1953	Non	Etat	25'667.00
1814	La Tour-de-Peilz	1113	route de Chailly	210	Le Vallon	3	1910	Oui	Etat	1'106'500.00
1814	La Tour-de-Peilz	2153	chemin du Levant	5	SPJ - ORPM Secteur Est	-	-	Oui	Privé	0.00
1814	La Tour-de-Peilz	2927	route de Chailly	210		-	-	Non	Etat	0.00
1660	L'Etivaz	2120	Vers La Chapelle		Cure de L'Etivaz	2	1707	Oui	Etat	829'178.00
1820	Montreux	1580	av. Eugène Rambert	23	Cure de Montreux 1	4	1925	Oui	Etat	822'131.00
1820	Montreux	1582	av. Eugène Rambert	23	Cure de Montreux 1	5	-	Non	Etat	0.00
1820	Montreux	4590	av. Eugène Rambert	23	Cure de Montreux 1	-	-	Non	Etat	0.00
1820	Montreux	5288	avenue du Midi	23	Cure de Montreux 2	3	1862	Oui	Etat	1'218'316.00
1820	Montreux	8670	av. Eugène Rambert	23	Cure de Montreux 1	-	-	Non	Etat	0.00
1658	Rossinière	71	au Village		Eglise Ste-Marie-Madeleine	1	1645	Oui	Etat	2'573'073.00
1658	Rossinière	72	chemin de l'Eglise	11	Cure de Rossinière	1	1770	Oui	Etat	1'867'692.00
1659	Rougemont	267	route de Flendruz	1	Eglise Saint-Nicolas	1	1080	Oui	Etat	3'320'727.00
1659	Rougemont	283	route de Flendruz	20	Cure de Rougemont	2	1759	Oui	Etat	1'388'705.00
1659	Rougemont	284	le Praz		Ancien four à pain	3	1759	Non	Etat	82'636.00
1659	Rougemont	285	le Praz		Dépôt du cantonnier	4	1800	Non	Etat	108'000.00
1806	St-Légier-La Chiésaz	303	route des Deux-Villages	81	Cure de Saint-Légier	2	1536	Oui	Etat	1'238'145.00
1806	St-Légier-La Chiésaz	913	route des Deux-Villages	81	Garage de la cure	6	1953	Non	Etat	29'160.00
1800	Vevey	399	rue du Conseil	6-8	OCOSP Région Est	2	-	Oui	Privé	0.00
1800	Vevey	689	rue Sainte-Claire	1	Centre paroissial	2	-	Oui	Privé	0.00
1800	Vevey	2240	rue du Simplon	18	SPOP	3	-	Oui	Privé	0.00
1800	Vevey	2911	rue du Simplon	24	RF	3	-	Oui	Privé	0.00
1800	Vevey	3336	av. de l'Île-Heureuse	23	ESSC Subriez	-	1973	Oui	Etat	10'172'675.00
1800	Vevey 1	691	rue du Collège		Eglise Sainte-Claire	1	1613	Oui	Etat	3'255'731.00

VALEUR ECA TOTALE 96'582'000.00
NOMBRE DE BÂTIMENTS 108

COMPOSITION DU COMITÉ D'ÉVALUATION

LES OFFRES ONT ÉTÉ ÉVALUÉES PAR UN
COMITÉ D'ÉVALUATION CONSTITUÉ DES
PERSONNES SUIVANTES :

PRÉSIDENT DU COMITÉ

YVES GOLAY
CHEF DE LA DIVISION ARCHITECTURE
ET INGÉNIERIE (SIPAL)

ORGANISATEUR

IBRIS CONSULTING
LAUSANNE

MEMBRES DU COMITÉ

EMMANUEL VENTURA
ARCHITECTE CANTONAL
CHEF DE LA DIVISION STRATÉGIE
ET DÉVELOPPEMENT (SIPAL)
ROLAND PERRIN
CHEF DE LA DIVISION IMMOBILIER (SIPAL)
DANIEL BRULHART
CHEF DE LA SECTION MANAGEMENT
DE PROJETS ET TRAVAUX (SIPAL)

EXPERT EXTÉRIEUR

CARLOS VILADOMS
ARCHITECTE, BUREAU FHV, LAUSANNE

PUBLICATION DU SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE

10, place de la Riponne CH-1014 Lausanne

GRAPHISME hersperger.bolliger
IMPRESSION IRL plus SA

**APPEL D'OFFRE
EN PROCÉDURE OUVERTE**

CONTRATS CADRES
D'ARCHITECTES D'ENTRETIEN DU
PARC IMMOBILIER DE L'ÉTAT DE VAUD
MAI 2014

**RÉSULTAT DE L'ÉVALUATION
LOT N°4 – DISTRICTS LAVAUX-ORON,
RIVIERA-PAYS D'ENHAUT, AIGLE**

LAURÉAT
.....
TERRIN-BARBIER & DE PALÉZIEUX LAUSANNE

PARTICIPANTS

.....
JORDAN ARCHITECTES VEVEY
ARCHI-DT MONTREUX
VOLTOLINI ARCHITECTURE VOUVRY
AAS ARCHITECTURE VEVEY
3 CARRÉS ARCHITECTURE BEX
JEAN-CHRISTOPHE DUNANT CULLY
FESSELET – KRAMPULZ VEVEY
DAR ECUBLENS